



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU  
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**DÉLIBÉRATION N°2762**

**OBJET**

**Rétrocession du réseau d'alimentation en eau potable et du réseau d'assainissement  
des eaux usées du lotissement Pla du Vignoble à FOIX**

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze du mois de mai de 17 h 00 à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du SMDEA, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

**Présents** : Henri BENABENT, Raymond BERDOU, Daniel BESNARD, Jérôme BLASQUEZ, Elisabeth CLAIN, Jacques ESCANDE, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRÉ, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Alain MAYODON, Alain METGE, Thierry PORTET, Alain ROCHET, Jean-Claude SERRES, Christine TÉQUI.

**Excusés** :

Jean-Pierre BOIX, Louis MARETTE, Marc SANCHEZ, Jean-Michel SOLER, Pierre VIEL

**Absents** :

Christian LOUBET, Francis MAGDALOU, André VIDAL,

**Procuration** :

Jean-Pierre BOIX donne pouvoir à Elisabeth CLAIN

Pierre VIEL donne pouvoir à Christine TEQUI

Jean-Michel SOLER donne pouvoir à Jérôme BLASQUEZ

**Secrétaire de séance** : Jérôme BLASQUEZ

Considérant que le permis d'aménager n°PA00912219C0002M02 autorise l'aménagement d'un lotissement de 10 lots à usage d'habitation appelé lotissement Pla du Vignoble, situé rue Claire Lacombe 09000 FOIX, par la société D.B. IMMO représentée par M. Jérôme DA COSTA.

- Vu le procès-verbal de réception des travaux d'eau potable établi par le SMDEA le 30 septembre 2020,
- Vu le procès-verbal de réception des travaux d'assainissement établi par le SMDEA le 30 septembre 2020,
- Vu la demande de rétrocession des réseaux faite par l'aménageur,
- Vu la délibération du Conseil Municipal de la commune de FOIX en date du 07 décembre 2021 autorisant l'intégration de la parcelle AO 123 constituant la voie du lotissement dans la voirie communale,

Considérant l'intégration dans le patrimoine du SMDEA le réseau d'eau potable constitué d'une conduite en PEHD de diamètre 63 mm d'une longueur totale de 103 mètres et de 10 branchements,

Considérant l'intégration dans le patrimoine du SMDEA le réseau d'assainissement des eaux usées constitué d'un réseau gravitaire d'une longueur de 107 mètres en PVC CR8 de diamètre 200 mm, de 3 regards et de 10 branchements en PVC CR8 de diamètre 160 mm.

Oùï l'exposé de Madame la Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

▪ **APPROUVE,**

La rétrocession du réseau d'alimentation en eau potable et du réseau d'assainissement des eaux usées du lotissement Pla du Vignoble à FOIX.

▪ **AUTORISE,**

Madame la Présidente, à signer tous les documents relatifs à cette rétrocession.

**La Présidente du SMDEA,**

**Christine TÉQUI**

